

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 12 AVRIL 2012

❧❧❧

#### Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,  
Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Anne BARBET,  
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,  
Mme Véronique PEBEYRE, Adjoint  
Mme Marie-José ROMEO, Mme Jeanine DUTECH, Mme Georgette SALHI,  
M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,  
Mme Eliane YTHIER, Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE,  
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Nathalie REGUEIRO,  
M. Fabien REICHERT, M. Nicolas MALEIG, M. Gilles BITAILLOU,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE,  
M. Gilbert EHRET, Mme Jany N'HAUX.

#### Délégations de vote :

M. Yves TOURAINÉ donne pouvoir à M. Fabien REICHERT,  
Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Véronique PEBEYRE,  
M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à Mme Anne BARBET,  
M. Philippe GARROTE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,  
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,  
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX.

❧❧❧

## 12 - DISSOLUTION DU SYNDICAT DU VERT

Monsieur GAILLAT informe l'Assemblée de la création du syndicat des gaves entraîne de fait la dissolution des syndicats existants.

A ce titre le syndicat du Vert doit être dissout.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le syndicat du Vert a sollicité la Commune d'Oloron Sainte-Marie pour obtenir son accord et prendre position sur la propriété de la passe à poissons dite « Labourdette ».

La Commune d'Oloron Sainte-Marie précise qu'elle est d'accord sur la dissolution du syndicat du Vert conformément à la délibération du syndicat du Vert du 15 mars 2012 joint en annexe.

Après rencontre avec l'intéressé, la passe à poissons dite « Labourdette » pourra devenir propriété de la Commune d'Oloron Sainte-Marie à titre gratuit.

.../...

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires,
- **DESIGNE** les membres suivants :
  - **Titulaires** : Bernard UTHURRY, Jean-Etienne GAILLAT, Jean-Michel BRUGIDOU, Marie-José ROMEO, André LABARTHE,
  - **Suppléants** : Patrick MAILLET, Jean-Marie GINIEIS, Nicolas MALEIG, Daniel LACRAMPE,

comme représentants du syndicat des gaves.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 12 avril 2012.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 17/04/2012**

**Bernard UTHURRY**